

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE  
INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE DE  
CRETEIL  
11-19, Boulevard Jean-Baptiste Oudry  
94000 CRETEIL

L'Officier du Ministère Public

à

Cabinet Avocats DEHAN & SCHINAZI  
174, Rue de Courcelles  
75017 PARIS

**Références à rappeler :**

Rédacteur :

Maître DEHAN,

Par lettre, vous avez attiré mon attention sur l'Amende et Condamnations Pécuniaires émise à l'encontre de votre client,

Après examen de votre réclamation, j'ai le plaisir de vous faire connaître que j'ai décidé de procéder au classement sans suite de cette infraction.

L'Amende Forfaitaire Majorée est donc annulée de plein droit.

Toutefois, si votre client fait l'objet d'une saisie sur salaire ou compte bancaire ou s'il a déjà effectué un paiement, il sera remboursé directement par le Trésor Public sous forme de lettre chèque. Il n'a aucune démarche à effectuer.

Je vous prie d'agréer, Maître DEHAN, l'expression de mes salutations distinguées.

**Fait à CRETEIL, le 04/04/2019**

**L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC**

